

Difficultés liées aux changements climatiques dans la mise en œuvre du projet d'aménagement hydroagricole de la Basse Vallée du fleuve Mono

Jean GUEDESSOU
Coordonnateur

Projet d'Aménagement Hydroagricole de la Basse Vallée du Fleuve Mono (PAHV-MONO), Bénin

Jean GUEDESSOU :

Études et parcours de Jean Guedessou :

- Primaire-secondaire de 1962 à 1979 à Ecole Catholique GOGOTINKPONME, SEGBOROUE, au CEMG 1 Ouidah - Lycée Coulibaly COTONOU (Diplômes : CEPE, BEPC et BAC D).
- Service Civique, Patriotique, Idéologique et Militaire de 1980 à 1981
- Ecole Inter Etats Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural au Burkina-Faso en 1981 (Diplôme Technicien Supérieur Hydraulique et Equipement Rural, 1983)
- Prise de service, fonction publique, décembre 1983.
- Reprise des études, Ecole Nationale d'Ingénieurs de Bamako (MALI) (Diplôme : Ingénieur Génie Civil
- Activités professionnelles:
 - * Aménagements hydrauliques: eau potable, assainissement, irrigation etc;
 - * Plaidoyer et échanges sur les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)
 - * Conduite des études d'impact environnemental à travers une approche participative qui prend en compte le genre, l'environnement et la pauvreté.

M. Guedessou a été successivement Chef Section, Chef Division, Chef Service, Directeur Technique et est aujourd'hui Coordonnateur de Projet.

Résumé :

Suite à la construction du barrage de Nangbéto, le Bénin et le Togo qui partagent le bassin hydrographique du fleuve Mono ont opté pour la valorisation du potentiel hydroagricole de cette vallée estimée à 40 000 hectares de terres irrigables répartis respectivement à 13 000 ha sur la rive droite (partie togolaise) et à 27 000 ha sur la rive gauche (partie Béninoise). Des financements sont acquis de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour des aménagements avec maîtrise totale de l'eau de périmètres pilotes pour chacun des pays. Le projet est dénommé « Projet d'Aménagement Hydroagricole de la Basse Vallée du Fleuve Mono ». Le financement acquis pour la phase pilote en cours d'exécution au Bénin porte sur une superficie de 350 hectares. Les terres à irriguer au cours de cette phase pilote sont localisées dans neuf(09) villages de la Commune d'Athiéme et l'approvisionnement en eau du périmètre sera assuré à partir du fleuve Mono grâce à une station de pompage équipée d'électropompes. Les actions prévues sont relatives à la réalisation des études techniques et à l'exécution des travaux d'aménagement du périmètre. La mise en vigueur est prononcée en novembre 1997 et les travaux effectivement démarrés le 20 avril 2006 avec l'espoir de voir réaliser le périmètre pilote tant attendu. Mais en fin Avril 2006, il est constaté la cessation de l'écoulement du fleuve. Le phénomène s'est reproduit en 2007 et en 2008 et devient inquiétant pour les besoins en eau des cultures de contre saison. En septembre 2007, une crue inattendue a suscité des inquiétudes dont entre autres une très forte présomption sur la sous-évaluation de la cote de calage de la digue de protection du périmètre contre les inondations. Ainsi, des études complémentaires sont nécessaires pour son redimensionnement. Pour ce qui concerne l'assèchement régulier du fleuve Mono ces dernières années, l'objectif d'un aménagement avec maîtrise totale d'eau semble être hypothéqué. Mais malheureusement, les études hydrologiques n'ont pas prévu les changements climatiques observés et les données météorologiques devant permettre d'analyser la situation ne sont pas disponibles. Alors, le partage des expériences réussies des autres pays s'impose.